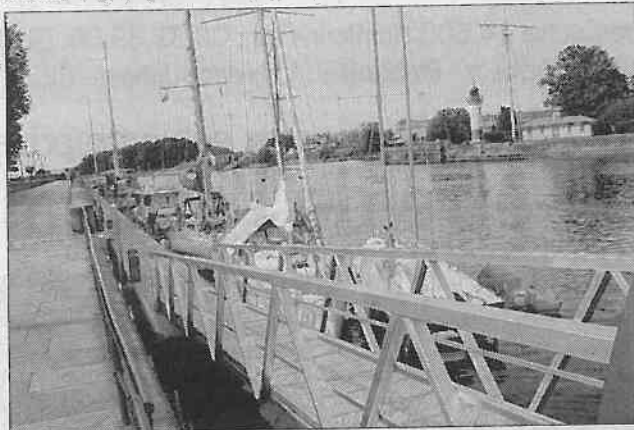


HONFLEUR

HONFLEUR - Inauguration sur le ponton du jardin public

De nouveaux sanitaires pour les plaisanciers

■ Un nouvel espace de sanitaire-douches a été construit sur le quai du jardin public pour apporter plus de confort aux plaisanciers, nombreux. L'occasion d'inaugurer aussi l'extension du ponton du CNH (Cercle nautique honfleurais).



Le ponton du CNH, étendu de 36 mètres au printemps dernier, permet d'accueillir plus de bateaux.

Après le local près des affaires maritimes, puis celui sur le parking du bassin du centre, les plaisanciers disposent désormais d'un nouveau bloc sanitaire, installé sur la jetée du jardin public, à deux pas du ponton du CNH (Cercle nautique honfleurais). Un grand préfabriqué qui comporte des WC et des douches séparés pour les hommes et les femmes, l'enceinte étant accessible via un code d'accès attribué par le CNH.

100 000 euros

Une touche de confort indispensable pour les plaisanciers, qui, après une sortie en mer, peuvent tranquillement se délasser. Cet ensemble, qui aura coûté 100 000 euros à la Ville de Honfleur, est à disposition des adhérents du CNH. "On a très à cœur de développer notre port de pêche et nos bassins de plaisance" souligne Claude Chicherie, maire adjoint

en charge des affaires maritimes, au cours de l'inauguration, avant de saluer le travail du CNH, gestionnaire des emplacements portuaires du quai du jardin public et du Vieux Bassin, sous délégation de service public accordée jusqu'en 2021.

Plus modernes et fonctionnels, avec accès aux personnes à mobilité réduite, ces nouveaux sanitaires serviront aux quelque 50 bateaux de plaisances résidant principalement dans le Vieux Bassin, mais aussi aux bateaux visiteurs, au nombre de 2 500. Soit plus de 6 000 personnes de passage à Honfleur. Prochainement, à l'instar du Vieux Bassin, un émetteur wifi sera installé pour être opérationnel à la saison prochaine.

Honfleur, port d'exception

Au printemps dernier, le CNH, sur ses fonds propres et grâce à une subvention de



Élus et membres du CNH ont inauguré le nouveau bloc sanitaire financé par la Ville.

30 % du conseil général, a pu étendre son ponton de 36 mètres et offre désormais la possibilité de 100 mètres d'accostage le long du jardin public, avec toujours le même objectif en tête : le développement des conditions d'accueil des plaisanciers à Honfleur. "En faisant confiance au CNH, la Ville a misé sur la proximité et le bénévolat pour animer la plaisance dans un cadre original lié au Vieux bassin qui n'est pas une marina ou un lieu dans lequel on loue sa place de port en fonction de critères uniquement financiers" explique le président du CNH, Claude Lecharpentier. "Notre port est un lieu d'histoire et de vie, qui doit être animé et préservé en conséquence, avec en particulier la présence des vieux gréements, de bateaux d'intérêt patrimonial et l'accès des pêcheurs pour les grandes fêtes honfleuraises aux

côtés de bateaux de plaisance modernes, et ceci dans un contexte contrôlé".

Le président souligne également le nombre important de plaisanciers étrangers (65 %) qui viennent à Honfleur en partie grâce aux démarches de prospection de l'office de tourisme, et le travail des agents portuaires...

Jean-Pierre Chamoux, ancien président du CNH, rappelle à son tour l'importance de ces visiteurs étrangers, "un sang qui vient irriguer Honfleur". "Honfleur est un maillon essentiel dans ce courant d'échanges sur la côte normande. Notre petit port de plaisance est animé par du pur bénévolat ce qui lui donne ce ton si particulier. Mon souhait le plus profond : que ce style de coopération désintéressée, contrairement aux autres ports normands, le reste encore longtemps !".

Delphine REVOL